Initiatives et fonds stratégiques

Pulsion numérique : volet 1

### Résultats

* Des groupes et organismes artistiques variés disposent de ressources et d'occasions pour acquérir de nouvelles compétences, connaissances et capacités d'innovation.
* Des groupes et organismes artistiques variés s'adaptent à des façons nouvelles et innovantes de travailler.
* Des groupes et organismes artistiques variés tirent profit de la pensée stratégique et de la technologie numérique pour transformer leurs opérations et développer des modèles d'affaires innovants.

Le renforcement des capacités numériques de groupes et d'organismes artistiques qui servent des communautés autochtones, du Nord, sous-représentées et marginalisées est soutenu.

### Aperçu

**Pulsion numérique** est une initiative à court terme visant à aider les groupes, les collectifs et les organismes artistiques canadiens à renforcer leurs capacités numériques et à transformer leur modèle d’affaires et leurs opérations.

Une approche numérique peut transformer votre fonctionnement et vous offrir des occasions de réaliser ce qui suit :

* approfondir votre relation avec votre public, attirer de nouveaux publics et percer dans de nouveaux marchés;
* recueillir et analyser des données pour mieux comprendre votre public et vos retombées;
* améliorer des domaines d'activité spécifiques grâce à la technologie numérique afin de réduire les coûts et d'accroître l'efficacité;
* générer de nouvelles sources de revenus;
* collaborer et créer des liens avec d'autres;
* établir de nouveaux partenariats et réseaux pour améliorer vos capacités numériques;

transformer votre modèle d'affaires pour assurer votre viabilité à long terme.

Pulsion numérique soutient le renforcement des capacités numériques des groupes et organismes artistiques canadiens. Cette initiative offre 2 volets.

Le volet 1 offre du soutien pour :

* mesurer l'état de préparation de votre groupe ou de votre organisme face au numérique (par exemple, évaluation de la maturité numérique);
* cerner les lacunes et les occasions liées au numérique pour votre groupe ou votre organisme (par exemple, évaluation des besoins numériques, évaluation de la sécurité numérique, audit technique);
* créer un plan pour tirer profit des occasions liées au numérique (par exemple, plan stratégique numérique, plan de découvrabilité, refonte du modèle d'affaires);
* créer un plan pour accroître l'accessibilité publique numérique de votre groupe ou de votre organisme et de votre travail (par exemple, examen de l'accessibilité numérique, plan de conformité aux Règles pour l'accessibilité des contenus web [WCAG]);
* améliorer les compétences numériques de votre personnel (par exemple, ateliers, formation);

réaliser de la recherche ou entreprendre une planification pour la création et la gouvernance de ressources numériques partagées (par exemple, consultation, conception de modèles d'affaires, plan de gouvernance).

[Le volet 2](https://conseildesarts.ca/financement/fonds-strategiques/pulsion-numerique#volet2) offre du soutien pour :

* mettre en œuvre les recommandations découlant d'une évaluation, d'un examen ou d'un plan numérique conçu pour transformer vos opérations et améliorer les capacités numériques de votre groupe ou de votre organisme;

mettre en place et élaborer des ressources numériques partagées qui profitent à plus d'un groupe ou d'un organisme.

Pour être admissible au volet 2, vous devez fournir une copie d’une évaluation, d’un examen ou d’un plan numérique complété faisant état de recommandations pour transformer vos opérations et accroître vos capacités numériques. Ce document doit avoir été réalisé avec le soutien d’une expertise externe appropriée. Si vous n’avez pas d’évaluation, d’examen ou de plan numérique complété, songez plutôt à présenter une demande dans le cadre du volet 1.

**Les lignes directrices suivantes s’appliquent au volet 1.**

Si vous êtes le candidat principal d’un groupe ou d’un collectif, vous pourriez être admissible à l’[Aide à la production d’une demande](https://conseildesarts.ca/engagements/equite/aide-supplementaire?_ga=2.236776385.1320288621.1625495534-1399710214.1615412330), c’est-à-dire à une somme servant à payer quelqu’un qui vous aidera à produire votre demande si vous éprouvez des difficultés et que vous vous identifiez comme :

* un artiste sourd, malentendant, handicapé ou vivant avec une maladie mentale;

un artiste des Premières Nations, des Inuit ou des Métis confronté à des obstacles linguistiques, géographiques ou culturels.

### Type de subvention – [projet](https://conseildesarts.ca/glossaire/projet)

### Date(s) limite(s) – En tout temps avant la date de début de votre projet

### Annonce des résultats – Veuillez consulter la page [Dates limites et annonce des résultats](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

### Montant de la subvention – Jusqu’à 40 000 $

### Limites pour les demandes

* Vous pouvez recevoir un maximum d'une (1) subvention pour ce volet.
* Vous pouvez soumettre 2 demandes par année pour ce volet (du 1er janvier au 31 décembre). Toutefois, vous pouvez soumettre une nouvelle demande seulement après avoir reçu les résultats de votre demande précédente.

Cette subvention ne compte pas dans le nombre de subventions de projet nécessaires pour obtenir une subvention de base ou composite du Conseil des arts.

### Je veux présenter une demande — Que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx) avant de soumettre une demande. Veuillez noter que la validation du profil peut prendre jusqu'à 15 jours ouvrables.

### Candidats – Qui peut soumettre une demande?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette initiative sont :

* les groupes et collectifs artistiques;
* les organismes artistiques;

les groupes, collectifs, ainsi que les organismes des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

Les organismes qui reçoivent présentement une subvention de base peuvent présenter une demande à cette initiative.

Du financement ciblé sera en place afin d'assurer un soutien équitable pour les candidats qui se sont auto-identifiés dans le portail du Conseil des arts en cochant les cases réservées aux groupes prioritaires identifiés (candidats de diverses cultures, sourds ou handicapés, de langue officielle en situation minoritaire et des communautés autochtones).

### Activités – Pour quelles activités puis-je soumettre une demande?

L’embauche de ressources externes comme un consultant, un expert ou un fournisseur de formation afin de :

* mesurer la préparation de votre groupe ou organisme face au numérique (par exemple, évaluation de la maturité numérique);
* cerner les lacunes et les occasions liées au numérique pour votre groupe ou votre organisme (par exemple, évaluation des besoins numériques, évaluation de la sécurité numérique, audit technique);
* créer un plan pour que votre groupe ou votre organisme puisse tirer profit d’occasions liées au numérique (par exemple, plan stratégique numérique, plan de découvrabilité, refonte du modèle d’affaires);
* créer un plan pour accroître l’accessibilité publique numérique de votre groupe ou de votre organisme et de votre travail (par exemple, examen de l’accessibilité, plan de conformité aux Règles pour l’accessibilité des contenus web [WCAG]);
* améliorer les compétences numériques de votre personnel (par exemple, ateliers, formation);

réaliser de la recherche ou entreprendre une planification pour la création et la gouvernance de ressources numériques partagées (par exemple, consultation, conception de modèles d’affaires, plan de gouvernance).

Même si un projet peut profiter à un seul candidat, les projets visant la création et la gouvernance de ressources numériques partagées qui profitent à plusieurs groupes et organismes sont aussi admissibles.

**Vous ne savez pas par où commencer?** Consultez notre [trousse de départ](https://conseildesarts.ca/financement/fonds-strategiques/pulsion-numerique#trousse-de-depart) pour tirer avantage de 4 outils pratiques conçus pour vous aider à orienter votre travail avec un consultant, un expert ou un fournisseur de formation.

**Vous ne pouvez pas présenter de demande** concernant des activités qui se dérouleront avant la date de début de projet, qui sont financées par un autre programme du Conseil des arts ou qui figurent sur la [liste générale des activités non admissibles.](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles)

### Dépenses – Qu’est-ce qui est admissible?

100 % des coûts admissibles, jusqu’à concurrence de 40 000 $

Dépenses **liées directement** aux activités ci-dessus, notamment :

* les honoraires pour services professionnels versés aux consultants, aux experts et aux fournisseurs de formation externes (les membres actuels du personnel et du conseil d’administration ne peuvent pas fournir ces services);
* les frais liés aux réunions et aux consultations avec des intervenants externes;
* les frais de déplacement, d’hébergement et d’indemnités quotidiennes pour les consultants et les experts externes (si une visite sur place est nécessaire pour réaliser le travail);
* les coûts de la recherche, y compris pour l’achat d’ensembles de données;
* une allocation administrative pour les frais d’administration générale (maximum de 5 % des dépenses totales);

le partage des résultats avec l'ensemble de la communauté.

### Dépenses non admissibles

Les dépenses qui **ne sont pas directement liées** aux activités ci-dessus ne sont pas admissibles, y compris, sans s’y limiter :

* les coûts de la mise en œuvre (ces dépenses sont admissibles dans le cadre du volet 2);
* les frais de fonctionnement ou les coûts des activités régulières de l’organisme;
* les coûts liés à une refonte simple des sites web ou à leur mise à jour;
* les salaires des employés permanents;
* la réduction des déficits;
* les dépenses en immobilisations;
* les dépenses engagées avant la date limite pour la présentation des demandes;

les dépenses pour lesquelles du financement a déjà été accordé par le Conseil des arts.

### Évaluation – Comment se prennent les décisions?

Des évaluateurs internes ou externes évalueront votre demande à **Pulsion numérique : volet 1** en s’appuyant sur les catégories et les critères pondérés suivants. Pour que votre demande de subvention soit considérée, vous devez obtenir une note minimale dans **chacune des catégories** :

**Pertinence et impact 50 %** (note minimale de 35 sur 50)

* La demande décrit clairement un besoin cerné

Le projet a le potentiel d’améliorer la capacité de votre groupe ou de votre organisme à surmonter des défis opérationnels et à tirer profit des occasions liées au numérique

**Faisabilité 50 %** (note minimale de 35 sur 50)

* Le candidat fait preuve d’un état de préparation suffisant pour entreprendre le projet
* Les activités et l’expertise externe proposées sont pertinentes et convenables

Un budget raisonnable et un plan de travail réaliste

Si vous voulez être pris en considération pour des mesures stratégiques, dont du financement ciblé pour les groupes prioritaires identifiés (candidats de diverses cultures, sourds ou handicapés, de langue officielle en situation minoritaire et de communautés autochtones), vous devez vous auto-identifier comme faisant partie de l’un de ces groupes dans votre profil de candidat sur le portail.

### Renseignements requis et documentation d’appui – Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Vous devrez fournir des renseignements à propos de :

* votre projet et les résultats escomptés;
* votre échéancier;

votre budget.

Vous devrez aussi inclure :

de l’information sur le consultant, l’expert ou le fournisseur de formation proposé, ou de l’information sur la façon dont vous prévoyez identifier et sélectionner un fournisseur de services approprié.

### Versement de la subvention et rapports finaux

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention. Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [ici](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention?_ga=2.195554028.1320288621.1625495534-1399710214.1615412330).

Si votre demande est retenue, votre réponse à la question 1.6 du formulaire de demande (Brève description de l’initiative proposée) sera incluse dans l’annonce publique des résultats que fera le Conseil des arts.

Un rapport final, y compris un sommaire de votre évaluation, de votre examen ou de votre stratégie, devra être remis dans les 3 mois suivant la fin des activités proposées.

### Coordonnées

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires ou de conseils, écrivez à l’adresse pulsionnumerique@conseildesarts.ca avant de soumettre votre demande.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

**\*** = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. Nommez votre demande. (environ 10 mots) \*

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. Indiquez le nom de la personne-ressource responsable de la présente demande. (environ 10 mots) \*
2. Résumez votre initiative en une phrase. Si possible, servez-vous de la formule ACTIVITÉ et DATE. (environ 25 mots) \*

Exemple : « Pour entreprendre une évaluation des besoins numériques en janvier 2022 ».

Le Conseil des arts utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

1. Date de début \*

Cette date doit être ultérieure à la date de présentation de votre demande.

1. Date de fin \*
2. Brève description de l’initiative proposée (environ 100 mots) \*

Si votre demande est retenue, votre réponse sera incluse dans l’annonce publique des résultats que fera le Conseil des arts.

1. Quel défi, quel besoin ou quelle occasion spécifique lié au numérique ciblez-vous? (environ 100 mots) \*
2. Quelles recherches, analyses ou autoréflexions avez-vous entreprises pour cerner ce défi, ce besoin ou cette occasion? Qui au sein de votre groupe ou organisme a été consulté ou a participé à cette recherche, à cette analyse ou à cette autoréflexion? (environ 250 mots) \*
3. Activités proposées \*

Cocher toutes les cases pertinentes :

* Effectuer une évaluation de la maturité numérique
* Réaliser une évaluation des besoins numériques
* Effectuer une évaluation de la sécurité numérique
* Réaliser un audit technique
* Développer un plan stratégique numérique
* Développer une stratégie de découvrabilité
* Refonte du modèle d’affaires
* Examen ou plan en matière d’accessibilité
* Recherche ou planification pour des ressources numériques partagées
* Formation en compétences numériques
* Autres activités (décrire ci-dessous)
1. Autres activités (environ 25 mots)

Autres activités (veuillez les décrire)

1. Quelles répercussions ce projet aura-t-il sur votre capacité à relever des défis opérationnels et à tirer profit d’occasions liées au numérique? \* (environ 250 mots)
2. Indiquez le nom de l’expert, du consultant ou du fournisseur de formation externe que vous prévoyez embaucher pour entreprendre ces activités, si vous l’avez déjà sélectionné. (environ 10 mots)

Les experts, consultants et fournisseurs de formation ne doivent pas faire partie de votre groupe ou organisme. Vous ne pouvez pas embaucher de membres actuels du personnel ou du conseil d’administration.

1. Comment et pourquoi avez-vous sélectionné votre expert, consultant ou fournisseur de formation proposé? Si vous n’avez pas encore cette information, comment prévoyez-vous identifier et sélectionner un fournisseur de services approprié? \* (environ 100 mots)
2. Décrivez brièvement votre plan de travail, y compris votre échéancier. Indiquez les étapes clés et les échéances qui y sont associées. \* (environ 250 mots)
3. Si votre projet vise la création et la gouvernance de ressources numériques partagées qui profiteront à plusieurs groupes et organismes, énumérez les autres groupes et organismes dont la participation est confirmée. (environ 100 mots)
4. Si l’activité que vous proposez touche le savoir traditionnel, les langues ou la propriété intellectuelle culturelle autochtones, veuillez décrire la relation que vous entretenez avec ce contenu et la façon dont les protocoles appropriés sont ou seront observés et traités. (environ 100 mots)
5. Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici. (environ 250 mots)

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas été mentionnés dans les questions précédentes.

1. Retombées prévues \*

Votre réponse à cette question sera utilisée à des fins de recherche et de mesure. Elle ne sera pas utilisée pour évaluer votre demande.

Quelles sont les principales retombées prévues de votre projet proposé? Cocher toutes les cases pertinentes :

* Atteindre de nouveaux publics et marchés
* Mobiliser le public grâce au numérique
* Améliorer la collecte et l’analyse des données
* Accroître ou diversifier les revenus
* Améliorer l’efficacité interne
* Accroître l’accessibilité de votre contenu numérique
* Améliorer les compétences, les connaissances et les capacités d’innovation internes liées au numérique
* Intégrer des stratégies ou des rôles numériques dans votre cadre opérationnel
* Adopter de nouvelles méthodes de travail innovantes
* Construire de nouveaux partenariats et réseaux
* Renforcer les capacités numériques de communautés autochtones, du Nord, marginalisées ou sous-représentées
* Autres (décrire ci-dessous)
1. Autres retombées prévues (environ 25 mots)

Autres retombées prévues (veuillez décrire)

## BUDGET

1. Complétez le document Budget. \*
2. Montant demandé \*

Jusqu’à 40 000 $

Ce montant doit correspondre au montant demandé dans votre budget complété. Si votre demande est retenue, il se peut que vous ne receviez pas la totalité du montant demandé. N’inscrivez pas de dépenses non admissibles dans le cadre de cette initiative.

**$**